



SAUVETEUSE OU SAUVETEUR – PLAGES

La Ville de Bromont gère les plages du lac Bromont et du Domaine naturel du lac Gale. Les plages seront en opération du 21 juin au 2 septembre 2024 avec une présaison les fins de semaine à partir du mois de mai.

Sommaire de l'emploi

Sous la supervision de la coordonnatrice plage, la personne titulaire du poste veille à la surveillance des baigneurs et des installations sportives de la plage du Domaine naturel du lac Gale et de la plage du lac Bromont.

Principales fonctions

- Assurer la surveillance complète de l'aire de baignade et de la plage pendant les heures d'ouverture
- Assurer le respect des règles de la plage
- Assurer la sécurité des utilisateurs
- Assurer le suivi de la qualité de l'eau
- Assurer le respect des aires protégées
- Effectuer toute autre tâche reliée à sa fonction ou demandée par son supérieur

Qualifications, compétences et exigences requises

- Être âgé d'au moins 16 ans
- Détenir un certificat de Sauveteur national, piscine, essentielle
- Détenir un certificat de Sauveteur national de plage, un atout (possibilité de formation par l'employeur)
- Être disponible la semaine et la fin de semaine, du 21 juin au 2 septembre 2024
- Avoir une certification comme moniteur de natation, un atout

Conditions de travail

- Possibilité de travailler en présaison selon les conditions météorologiques les fins de semaine du 25 mai au 16 juin 2024
- Salaire à partir de 20,67 \$ de l'heure, selon le respect des échelons de la grille salariale
- Possibilité de se faire rembourser les requalifications SN et SN-Plage

Les personnes intéressées doivent remplir le formulaire au [Offres d'emploi | Ville de Bromont](#) ou par courriel à loisirs@bromont.com avant le 30 avril 2024.